



# Dossier de la place du Marché

## *Votre Maire vous informe*

Le 16 mars, les Vésigondins se sont majoritairement rassemblés sur un projet associant volontarisme, transparence et pragmatisme. En tête de leurs préoccupations figurait le *Dossier de la place du marché* et sa gestion erratique depuis six ans, source d'un grave préjudice collectif.

Fort de la confiance des Vésigondins, *j'en ai fait une priorité, avec le souci d'une issue rapide*. La place du Marché doit être rendue au public, avec des commerces accessibles, un cadre agréable, des équipements collectifs adaptés : autant d'éléments qui permettront de créer un lien de qualité entre les habitants.

Le conseil municipal du 2 avril dernier a permis de poser les jalons d'une démarche constructive et consensuelle. Je souhaite avec cette lettre vous faire part de *l'avancée de nos réflexions et de nos premières décisions*.



**E**n préambule, ne sous-estimons pas la complexité juridique d'un projet passé en force contre l'avis des Vésigondins et de la Justice, provoquant le courroux légitime des représentants de l'Etat et de ses services à l'encontre de notre Ville.

La prise en main de cette situation fortement dégradée constitue en elle-même un défi pour l'équipe municipale, qui doit tout à la fois :

- Agir rapidement tout en préservant les finances publiques ;
- Tenir compte de la pluralité des acteurs au dossier, aux intérêts parfois contradictoires ;
- Décider en toute équité, sans perdre de vue l'intérêt général et les générations futures.

### ▶▶▶ RAPPEL DE NOS ENGAGEMENTS

- Réinstaller rapidement le marché de plein air ;
- Réaliser la dalle pour une place la plus dégagée possible ;
- Réaliser le parking ;
- Ne pas construire le grand bâtiment qui devait abriter le marché couvert, la Maison des jeunes et de la culture (non agrandie) et la Bibliothèque municipale ;
- ne pas construire la patinoire à cet emplacement.

### ▶▶▶ LES OBJECTIFS POURSUIVIS

- Libérer la place du marché - sinistrée depuis six ans - pour la rendre au plus vite et en priorité aux commerçants ;
- Achever l'ensemble à moindre coût pour la commune ;
- Assurer la sécurité du chantier et éviter la persistance d'un trou important plusieurs mois sans raisons ;
- Aménager deux ou trois centres d'activités à caractère permanent : salle des fêtes modulable ouverte aux jeunes, aux familles et aux associations accolée à une ludothèque, une partie des activités de la MJC et un lieu de convivialité (par exemple une brasserie).

*L'atteinte de ces objectifs, dans le respect de nos engagements, privilégie les délais et le coût :*

- En évitant les arrêts de chantiers, sources d'allongements de délais et de dérapages des coûts...
- ... tout en stoppant le projet initial sans arrêter les travaux nécessaires au parking et à la dalle de la place qui sont nos objectifs prioritaires. C'est pour cela que les travaux se poursuivent dans le respect des choix techniques antérieurs.

## ▶▶▶ NOS PREMIÈRES DÉCISIONS :

- ❑ Privilégier le processus de négociation pour sortir de l'imbroglio juridique
- ❑ Terminer les poutres : elles serviront d'appui à la dalle et de structure au parking. La décision de creuser, ou non, sous les poutres - source d'opportunités - sera prise rapidement en préservant à l'avenir ;
- ❑ Résiliation des contrats : onze contrats ont été déjà résiliés, représentant 4,5 millions € d'économie correspondant à l'aménagement de la patinoire et à l'immeuble qui ne sera pas édifié ;



- ❑ Résiliation imminente de huit autres contrats avec des négociations pour limiter les coûts de dédits ;

- ❑ Enfin lancement d'un Plan Local de l'Urbanisme (pour remplacer le POS obsolète et source de contentieux sans fin) en parallèle avec la ZPPAUP (*Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager*).

◀ *Les poutres, dont l'installation se termine*



*Le «cratère», qui sera recouvert par la dalle avant la fin de l'année*

## VIE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

*et si tout recommençait...*

Mois après mois, le chaland a déserté la place du Marché et, indirectement, les commerces des rues qui la jouxtent.

Il conviendra donc, le plus vite possible, de recouvrir ce "cratère" qui désespère les commerçants dont certains furent contraints à un dépôt de bilan.

Une véritable politique économique sera nécessaire afin de redonner son élan à ce quartier.

Comme vous pouvez le constater, malgré l'avancement du chantier dont les travaux ont été engagés en utilisant les paramètres techniques retenus pour le projet initial, nous sommes efforcés de privilégier une solution permettant de tirer le meilleur parti technique et financier de l'existant.

A ce jour, je puis vous confier que tous les acteurs du dossier, conscients de l'enjeu, font preuve d'un esprit de conciliation et d'un pragmatisme de bon augure, ce dont je me réjouis.

Sur la base de ces premiers éléments, **il est permis de penser que la place du marché retrouvera dès la fin de cette année sa vocation initiale**, avec l'achèvement de la dalle.

Nous mettrons tout en œuvre pour atteindre cet objectif dans les délais, et vous serez régulièrement tenus informés des développements de ce projet majeur.

**Robert VARESE**  
*Maire du Vésinet*

*Premier vice président de la Communauté  
de la Boucle de la Seine*

*Le jeudi 10 avril 2008.*

Directeur de la publication : Robert VARESE. Conception : Evelyne PFEFFER

Crédit photos : Bruno DUPUIS. Edition-Impression : GIM - 01 53 35 95 15. Distribution : Mania Services.